



Pour obtenir mon titre de sejour

Par **lhousseine**, le **23/02/2011** à **16:57**

Bonjour,rnmoi je suis sans papier depuis deux ans ,j ai rencontré quelle qun on est marié depuis 18 decembre 2010 , une marocaine qu es une carte de resident sejour,et la prefecture me demande de repartir au maroc et que ma femme qu elle me fasse un regroupement familialle pour que je rentre avec un visa , et ma femme elle voulait pas que je part au maroc car ce moment et tres dure car j peur resté la bas longtemps et ma femme elle gagne pas elle a pas de contrat de travaille pour me fair un regroupment familial ca c est obligatoire , et sur tout ma femme et enceinte elle ne travaille pas ,je veux bien m'occupé d elle ,on vie que avec le rsa de ma femme on arrive pas a peyé notre loyé , que je dois faire svp avec la prefecture avez vous une reponse a me donné un bon solution plus rapide possible cordialment

Par **mimi493**, le **23/02/2011** à **17:27**

Vous ne remplissez pas les conditions du regroupement familial sur place : il faudrait que vous soyez en situation régulière avec une carte de séjour soit visiteur, soit travailleur temporaire, soit étudiant. rnrnDe plus, que ce soit un regroupement familial sur place ou non, il faut que les conditions de revenus et de logement soient respectées.rnrnEn l'état, puisqu'elle n'a aucun revenu, vous ne pouvez pas bénéficier du regroupement familial. Elle doit trouver un travail payé au moins le SMIC et attendre d'avoir 12 mois de salaire.